

Communiqué

Politique climatique : les villes romandes sont en marche et exigent un soutien à la hauteur de l'enjeu

Alors que près de trois quarts de la population suisse vit dans des villes et que 80 % de la performance économique y est générée, celles-ci sont de plus en plus touchées par les effets du réchauffement climatique : températures urbaines plus élevées, épisodes d'inondation et pression croissante sur leurs infrastructures. Aussi, pour ces raisons, les villes mènent depuis des années des politiques ambitieuses en matière climatique. Il s'avère aujourd'hui que pour atteindre les objectifs climatiques acceptés par la population, il faudra un engagement accru à tous les niveaux politiques. La capacité des villes à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés dépend aussi de la législation nationale et cantonale ainsi que du soutien financier que la Confédération accorde aux communes.

Depuis plusieurs années, les villes prennent part à la lutte contre le dérèglement climatique, affirmant leurs rôles d'initiatrices, de coordinatrices et de promotrices de politiques ambitieuses. Elles élaborent des plans climatiques, développent des politiques de mobilité durable, multiplient les projets de végétalisation des espaces publics, agissent pour l'exemplarité sur l'assainissement énergétique de leurs patrimoines bâtis pour inciter les privés et sensibilisent activement la population. En tant qu'autorités proches du quotidien des habitantes et des habitants, elles ont entre leurs mains l'essentiel des politiques publiques sur lesquelles il faut agir pour infléchir positivement la tendance afin de garantir la viabilité des villes et par là même la santé de la majorité de la population suisse.

Un rôle de premier plan sous tension

La protection du climat et l'adaptation au changement climatique sont des tâches transversales, donc compliquées à réaliser. La mise en œuvre parallèle de ces deux missions publiques nécessite de ce fait une coordination renforcée, des moyens financiers et humains suffisants, et une implication active des acteurs locaux. Sur le terrain, l'écart entre les objectifs inscrits dans la stratégie climatique nationale et la réalité locale reste considérable. La densification des centres urbains est une nécessité pour éviter le mitage des territoires et des paysages qui font la beauté et l'attractivité de la Suisse, mais également pour préserver les terres nourricières et l'agriculture. Les villes doivent s'occuper de populations très diverses et prendre soin des plus vulnérables, fournir des infrastructures efficaces sur le plan fonctionnel et énergétique, tout cela en s'adaptant aux risques environnementaux globaux (réchauffement, perte de biodiversité, pandémies, migrations, etc.). Ceci dans un temps long qui n'est pas toujours en phase avec l'urgence climatique et nécessite des arbitrages complexes. A cela s'ajoute une certaine ambivalence de la part d'une partie de la population, qui demande plus d'actions pour le climat tout en exprimant parfois une résistance aux mesures. Les villes se retrouvent ainsi en porte-à-faux, entre l'exigence d'avancer et les contraintes multiples qui freinent ou limitent leur action, et leur population en ressent directement les conséquences.

De plus, plusieurs obstacles persistent à tous les niveaux institutionnels : manque de marges de manœuvre devant des législations nationales et cantonales trop timides face aux exigences climatiques, coûts élevés d'investissement, potentiels effets sociaux indésirables et complexité des mesures nécessitant un pilotage transversal et une volonté politique durable. Les villes, bien qu'actrices décisives, se heurtent ainsi à des limites structurelles auxquelles seule une action conjointe des différents niveaux institutionnels et des agglomérations pourra répondre efficacement.

Un appel clair à la Confédération et aux Cantons

Ainsi, après un nouvel été caniculaire, et s'appuyant sur la position adoptée au printemps 2025 par l'Union des villes suisses (UVS), les villes demandent aujourd'hui un soutien renforcé des échelons supérieurs. Elles insistent sur la nécessité d'un financement accru afin de mettre en œuvre des projets ambitieux et nécessaires, que ce soit par exemple dans le développement de réseaux thermiques, les programmes de soutien pour l'assainissement énergétique des bâtiments ou encore la restructuration des réseaux de mobilité. Il s'agira aussi de renforcer les démarches de sensibilisation notamment sur les énergies grises (biens importés, alimentation, consommation, construction, etc.) où les villes ne peuvent à elles-seules inverser la tendance. Elles exigent également un cadre légal plus strict et contraignant, avec des normes fédérales claires dans les domaines du bâtiment, de l'approvisionnement en énergie, de l'urbanisme, de la mobilité, etc. Ceci notamment pour limiter ou interdire des chauffages à énergie fossile, accélérer l'assainissement énergétique des bâtiments ou pour limiter l'utilisation des véhicules émettant directement du CO₂. Enfin, elles estiment indispensable de disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour expérimenter des solutions innovantes et installer des projets pilotes pour la réduction des gaz à effet de serre, notamment dans le domaine de la mobilité de loisirs.

La nécessité d'une collaboration renforcée

« Nos villes font beaucoup et souhaitent atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés. Mais pour réussir ce virage climatique décisif, nous avons besoin d'un cadre clair, de moyens accrus et d'une véritable liberté d'innover. Nous plaçons pour le maintien de plusieurs programmes que le Conseil fédéral veut abroger. Nous avons aussi besoin d'être les interlocutrices directes de la Confédération, non pas pour contourner les Cantons ou fouler au pied le principe de subsidiarité, mais pour être parties prenantes, dès le départ, de la pose des grandes options stratégiques en matière climatique », concluent les Municipales et Municipaux en charge de la politique climatique des villes de Lausanne, Vevey, Yverdon-les-Bains, Renens, Nyon, Fribourg et Neuchâtel en écho aux recommandations formulées dans les différents rapports et prise de position de l'UVS.

En substance, la politique climatique urbaine ne peut réussir que si tous les niveaux institutionnels et les agglomérations travaillent ensemble et adoptent une approche globale, tant dans la réduction des émissions que sur les plans d'adaptation. Sans modifications des conditions-cadre, les villes peineront à atteindre les objectifs de la loi sur le climat et à rester des territoires attractifs et résilients. Il faut donc renforcer la collaboration entre la Confédération, les Cantons, les agglomérations et les villes et ainsi permettre à la Suisse d'atteindre ses objectifs climatiques et préparer ses territoires, dès aujourd'hui, aux défis de demain.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Natacha Litzistorf**, conseillère municipale en charge de la direction logement, environnement et architecture, **Lausanne** (T. +41 79 647 99 85)
- **Mme Gabriela Kaempf**, conseillère municipale en charge des services accueil et population, cohésion sociale et durabilité, **Vevey** (T. +41 21 925 53 00 | M. +41 77 258 50 99)
- **Mme Carmen Tanner**, conseillère municipale et vice-syndique en charge des services de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité, **Yverdon-les-Bains** (T. +41 24 423 64 25 | M. +41 79 350 61 52)
- **Mme Patricia Zurcher Maquignaz**, conseillère municipale en charge de la gestion urbaine et du développement durable, **Renens** (T. +41 21 632 74 02 | M. +41 78 602 81 03)
- **M. Pierre Wahlen**, conseiller municipal en charge de l'environnement et de l'énergie, **Nyon** (M. +41 79 403 93 11)
- **M. Elias Moussa**, conseiller communal en charge de l'urbanisme et architecture, génie civil, environnement et énergie, **Fribourg** (T. +41 26 351 75 00)
- **Mme Johanna Lott Fischer**, conseillère communale en charge du dicastère du développement durable, de la mobilité et de la sécurité, **Neuchâtel** (T. +41 32 717 76 01 | M. +41 79 603 59 42)
- **Mme Daphné Rüfenacht**, chargée de la politique énergétique et climatique à l'**Union des villes suisses (UVS)** (M. +41 76 510 86 99).

Lausanne, le 30 septembre 2025